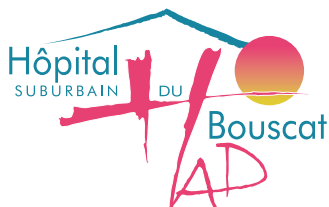




RÉÉDUCATION en Hospitalisation À Domicile (HAD)



LES CONTACTS DE L'HAD RÉÉDUCATION

Médecin spécialiste MPR

- Dr Philippine LEPÈRE

Kinésithérapeute coordinatrice

- Marie LARVOR

Cadre de santé

- Matthias BAUDRON

Infirmière coordinatrice

- Magali BERGÈS

Tel. : 05 56 42 49 55

Fax : 05 56 42 49 56

Mail : had@hopitaldubouscat.com

Messagerie sécurisée : secretariat-5-hopital-bouscat@lifen.mssante.fr

L'HAD RÉÉDUCATION

- Pour une réadaptation qui ne nécessite pas de plateau technique spécialisé, avec des soins réalisables à domicile.
- Quand ?
 - ◇ En sortie d'hospitalisation pour sécuriser le retour à domicile
 - ◇ En attente d'une place en SMR pour débiter la rééducation
 - ◇ En sortie de SMR ou suite à la dégradation d'une situation médicale pour aider à la réadaptation à domicile.
- Nécessité de 5 séances de rééducation pluriprofessionnelle par semaine.
- Une équipe composée de : médecin MPR HAD, cadre de santé, infirmière coordinatrice, kinésithérapeute coordinatrice, ergothérapeute, enseignant APA en collaboration avec l'équipe médicale du patient et des professionnels hospitaliers et libéraux (médecin, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien...).



1. La rééducation :
restitution intégrale
ou retour optimal à la
fonction de l'organe
lésé.



2. La réadaptation :
s'adapter au mieux
aux limitations et
pouvoir les contourner
autant que possible



3. La réinsertion :
optimiser l'autonomie
dans toutes les sphères
de la vie quotidienne

EXEMPLES DE MODES DE PRISE EN CHARGE

- Pathologies neurologiques, traumatologiques, orthopédiques...
- Suite d'accident vasculaire cérébral
- Suite de fracture complexe
- Suite d'amputation
- Syndrome post-chute
- Perte d'autonomie suite à une hospitalisation

Les modes de prise en charge autorisés en HAD sont définis par voie réglementaire.